

## **Optimisation de la gestion des matières résiduelles en Matawinie**

**Rawdon, 21 novembre 2024** – Une entente de regroupement pour la gestion des matières résiduelles s’est récemment conclue entre neuf des quinze municipalités de la Matawinie. Dès 2025, le service de collecte, sous l’appellation Matières résiduelles Matawinie, sera désormais régi par les employés et les équipements de la MRC, offrant ainsi une gestion plus uniforme et performante.

En effet, les municipalités de Saint-Zénon, Sainte-Émélie-de-l’Énergie, Saint-Côme, Sainte-Béatrix, Saint-Damien, Saint-Jean-de-Matha, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Alphonse-Rodriguez se sont regroupées afin de déléguer officiellement la gestion des matières résiduelles à la MRC de Matawinie.

« Cette entente représente une avancée majeure pour la région. Elle permet d’optimiser les ressources mais aussi les infrastructures, de réaliser des économies d’échelle importantes et de garantir un meilleur contrôle des coûts, tout en assurant un service de qualité et professionnel pour tous les citoyens. », explique Isabelle Perreault, la préfète de la MRC de Matawinie.

Au-delà de la performance économique et du service aux citoyens, cette initiative illustre l’engagement de Matières résiduelles Matawinie à préserver l’environnement. En harmonisant et en améliorant les pratiques locales de gestion des matières résiduelles, elle favorise une réduction significative de l’empreinte écologique et des émissions de gaz à effet de serre.



### **Les changements pour les citoyens**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les citoyens des municipalités desservies par le regroupement Matières résiduelles Matawinie bénéficieront des améliorations suivantes :

- **Collecte intégrée** : Les matières recyclables et compostables, les ordures et les encombrants seront collectés selon le calendrier établi. Les horaires de collecte pour l’année 2025 sont disponibles au [www.gmrmatawinie.org](http://www.gmrmatawinie.org).
- **Service de signalement simplifié** : Un système de signalement en cas de problème sera mis en place afin d’accélérer le traitement des demandes. Pour signaler un bris de bac ou un problème avec le service de collecte, il n’y aura qu’à compléter le court [formulaire en ligne](#).

Ce regroupement reflète l’engagement des municipalités participantes à travailler en synergie pour offrir un service essentiel, durable et de qualité à tous leurs citoyens.

Pour en apprendre davantage, consultez le [www.gmrmatawinie.org](http://www.gmrmatawinie.org).

### **À propos de la MRC de Matawinie :**

Entrepreneuse de nature, la Matawinie mise sur un développement économique respectueux de la qualité de vie de ses résidents et la préservation de ses paysages soutenant les valeurs écologiques qu’elle défend. La MRC de Matawinie est une organisation proactive qui offre une multitude de services à ses municipalités et ses citoyens grâce à une équipe de professionnels aguerris et guidés par la concertation des élus. En Matawinie, la fierté du sentiment d’appartenance est majeure et le sceau 100 % Matawinie en est une illustration. Pour découvrir la Matawinie : [mrcmatawinie.org](http://mrcmatawinie.org)

– 30 –

Source : Catherine Lavallée, coordonnatrice aux communications  
MRC de Matawinie  
450 834-5441 poste 7001  
[clavallee@matawinie.org](mailto:clavallee@matawinie.org)

Information : Louis-Alexandre Monast, directeur en gestion des matières résiduelles  
Matières résiduelles Matawinie  
873 353-7267  
[lamonast@matawinie.org](mailto:lamonast@matawinie.org)